

Projet de collaboration

Planifier le développement, la mise en ligne et la promotion d'un nouveau programme de Services paralangagiers

Rapport narratif et financier final

Un projet du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Campbellton, du Collège Lionel-Groulx, de La Cité collégiale et du Collège universitaire de Saint-Boniface

Le 23 juin 2010

Rapport narratif

I. Sommaire des démarches faites

Le présent projet de collaboration avait pour but de terminer la planification de la mise en œuvre d'un programme paralangagier en partenariat entre le CCNB – Campus de Campbellton, le Collège Lionel-Groulx, La Cité collégiale et le Collège universitaire de Saint-Boniface.

En étroite collaboration entre les partenaires, une proposition à Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada a été préparée par le maître d'œuvre en collaboration avec les partenaires. Cette demande de financement a été déposée le 7 août 2009, dans la catégorie Projet d'innovation du Programme de renforcement du secteur langagier au Canada.

En premier lieu, cette demande de financement décrit le contexte, l'historique et l'évolution du projet de mise sur pied du nouveau programme d'étude à l'échelle pancanadienne. On explique ensuite l'expérience antérieure de réalisation d'un projet d'innovation par le maître d'œuvre et les subventions et contributions antérieures du gouvernement fédéral pour différents projets.

Les objectifs, les résultats et les activités sont énoncés ainsi que la méthode de gestion du projet, dont la gouvernance, la collaboration et la sensibilisation des intervenants, les risques, la mesure du rendement et l'établissement de rapports connexes, la budgétisation et l'établissement des coûts ainsi que les procédures en cas de non-respect des exigences. En annexe à cette demande, nous avons présenté l'acceptation des soumissionnaires, le descriptif proposé du programme, le calendrier des activités de communication et de marketing et le budget.

Comme suivi à cette demande de financement, nous avons répondu à des précisions demandées par Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada à trois reprises, en date du 25 août, du 3 septembre et du 18 novembre 2009. La somme demandée pour réaliser ce projet était de 846 729 \$.

Les renseignements demandés lors des trois suivis ont été les suivants :

- Les noms des personnes-ressources (agent de programme ou gestionnaire de programme) des différents organismes gouvernementaux desquels nous avons reçu des contributions pour des projets passés;
- Des questions sur le budget et les ressources humaines;

- Des questions sur l'élaboration et l'approbation du programme et des profils de cours;
- Clarifier les rôles des agents pédagogiques, des concepteurs pédagogiques, des élaborateurs et des gens qui s'occupent de la médiatisation;
- Représenter les objectifs, les résultats escomptés, les indicateurs de rendement et les sources/méthodes/instruments/outils dans un tableau;
- Détailler le nombre de titulaires et le taux horaire de chaque poste et décortiquer les frais généraux;
- Décrire si la mise en œuvre de la stratégie de marketing sera faite par une ressource interne ou externe;
- Décortiquer les coûts d'achat d'équipement et les contributions financières;
- Décrire le processus d'approbation du nouveau programme d'étude par les différentes instances;
- Décrire comment nous prévoyons atténuer le risque éventuel que l'élaboration et l'approbation du profil du programme et des cours connaissent des délais ou encore si nous n'obtenions pas l'approbation du profil du programme et des cours. On nous a précisé que dans le cas où le programme d'études ne soit pas approuvé par les instances concernées, le gouvernement se réserve le droit de recouvrer les fonds accordés et l'accord de contribution serait alors résilié;
- Nous avons précisé qu'il s'agit d'un diplôme d'études avancées dont les conditions d'admission exigent que le candidat possède déjà un diplôme d'études collégiales ou un diplôme d'études universitaires;
- Expliquer de quelle façon nous comptons faire approuver le programme et la nouvelle profession proposés par les instances provinciales (par exemple les ministères de l'Éducation provinciaux et les associations professionnelles) ;
- Apporter des précisions salariales, quant au nombre de personnes, d'heures par semaine consacrées au projet et de semaines par mois pour lesquelles on demande du financement. Nous avons préparé les flux de trésorerie pour la totalité du projet dans un document Excel, qui spécifie le nombre de postes, les heures par semaine et les mois où les employés devront travailler;
- Nous avons précisé les avantages sociaux en les séparant par type et en y mettant le montant associé;
- Nous avons décortiqué les catégories exactes de chaque dépense et présenté, combien d'argent est nécessaire pour chaque catégorie de frais généraux;
- Nous avons présenté les flux de trésoreries en format Excel pour l'ensemble du projet, aussi afin de donner une vue d'ensemble du projet et le moment où se déroulent les activités pour chacune des personnes impliquées. Nous avons préparé un autre tableau qui fait le sommaire des activités par poste;
- Les contributions en nature du maître d'œuvre et de chaque partenaire ont été divisées par catégories avec la valeur des dépenses pour chaque catégorie;
- Promotion et communication : Le financement demandé deux agents de marketing est pour l'embauche de deux personnes (salaire). Ils auront à se familiariser avec les marchés cibles, concevoir, rédiger et compléter tout le matériel promotionnel pour l'ensemble du Canada, en suivant les politiques, les normes et les procédures en place chez les établissements partenaires;

- Nous avons révisé les activités de promotion pour lesquelles TPSCG pourrait offrir un financement selon les activités admissibles, soit l'élaboration, la conception et le développement du matériel publicitaire, l'impression de dépliants ou d'autre matériel publicitaire et le salaire du rédacteur chargé de créer le matériel publicitaire;
- Nous avons précisé que le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick – Campus de Campbellton n'a pas de sommes dues au gouvernement du Canada;
- Nous avons précisé les procédures en cas de non-respect des exigences;

Au final, nous avons reçu une réponse positive de Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada et le montant accordé a été de 430 407 \$; le projet a ainsi débuté le 17 mars 2010.

Comme suite à l'annonce du financement de TPSGC, une rencontre des partenaires au Collège Lionel-Groulx a eu lieu dans le cadre du projet de collaboration du RCCFC, les 16 et 17 février 2010.

II. Objectifs généraux du projet

Les objectifs généraux qui ont été énoncés pour le présent projet de collaboration sont :

1. Présenter l'évolution de la proposition de programme de Services paralangagiers développée en étroite collaboration entre les partenaires.
2. Déterminer les ajustements nécessaires au programme de Services paralangagiers développé en étroite collaboration entre les partenaires.
3. Planifier le développement, la mise en ligne et la promotion du nouveau programme.
4. Poursuivre les discussions avec les universités intéressées à reconnaître ce programme collégial envers le baccalauréat en traduction (ex. 2 + 2).
5. Convenir d'une entente de livraison du nouveau programme en collaboration.

III. Résultats attendus et obtenus

En lien avec les objectifs présentés à la section 2, on retrouve ci-dessous les résultats obtenus en italique pour chaque résultat prévu.

- 1.1 Présentation de l'évolution de la proposition de programme de Services paralangagiers développée en étroite collaboration entre les partenaires.

Au cours de la rencontre au Collège Lionel Groulx, la directrice du CCNB – Campus de Campbellton, Rachel Arseneau-Ferguson a présenté l'historique du projet aux partenaires pour familiariser les nouvelles personnes avec ce dossier. Cette présentation a donné le ton à la discussion.

- 2.1 Détermination des ajustements nécessaires au programme de Services paralangagiers développé en étroite collaboration entre les partenaires.

Des ajustements nécessaires au programme de Services paralangagiers ont été déterminés et les partenaires se sont entendus sur un descriptif du programme préliminaire qui sera révisé comme suite à des comités consultatifs lors du projet avec TPSGC.

- 3.1 Planification du développement, de la mise en ligne et de la promotion du nouveau programme.

Une demande de financement a été préparée et déposée à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada. Cette dernière a été financée et un accord de contribution a été signé avec le bailleur de fonds pour réaliser ce projet. Une planification détaillée a été présentée dans le cadre de cette demande de financement.

- 4.1 Confirmation des universités intéressées à reconnaître ce programme collégial envers le baccalauréat en traduction (ex. 2 + 2).

Ce résultat reste encore à déterminer, car le programme d'étude collégial proposé ne mène pas nécessairement à une formation universitaire en traduction.

- 5.1 Prise de décision sur un modèle d'entente de collaboration interinstitutionnelle de livraison du nouveau programme.

Ce résultat a été reporté dans le cadre du projet de développement du programme d'étude avec TPSGC. Toutefois, dans la demande de financement, les partenaires ont listé les éléments qui devront faire partie de cette entente de livraison.

Une rencontre devait avoir lieu à Charlottetown, dans le cadre du congrès annuel du RCCFC à l'automne 2009, pour planifier le développement, la mise en ligne et la stratégie promotionnelle du nouveau programme ; celle-ci a été reportée, car une réponse de TPSGC était encore attendue. Par ailleurs, des discussions ont eu lieu entre les partenaires, lors de la rencontre au Collège Lionel Groulx, pour s'assurer que le programme réponde aux besoins de l'industrie. Ainsi, une mise à jour du projet à été également effectuée et les dernières étapes ont été planifiées. Un compte rendu de cette rencontre se retrouve en annexe.

Pour ce qui est de la signature d'un accord de livraison, cette activité a été reportée au projet de développement du programme d'étude proprement dit, étant trop tôt dans le processus pour finaliser ce document.

5 Résumé des nouveaux problèmes identifiés

- Les plus grands défis du projet sont reliés à la distance entre les collèges partenaires et la difficulté associée aux temps que les déplacements des participants peuvent demander.
- Un autre défi a été de consulter les partenaires lors de la préparation de la proposition à Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada, en pleine saison estivale, ainsi qu'à trois reprises au courant de l'automne. Nous avons utilisé le téléphone et le courriel pour arriver à un consensus.

6 Autres renseignements

L'exercice de préparation d'une demande de financement d'un niveau de détail très élevé à Travaux publics et Services Gouvernementaux Canada pour développer le programme d'étude a forcé les partenaires à bien définir ce projet. Les personnes impliquées, les budgets requis mensuellement, le plan de travail, les rencontres qui devront avoir lieu et le protocole de livraison, entre autres ont été expliqués dans la proposition. La participation des partenaires au projet témoigne de leur volonté à collaborer au développement du programme paralangagier, un projet pancanadien.

7 Appréciation du renforcement institutionnel résultant du partenariat

Les établissements partenaires du présent projet comportent un niveau d'expertise complémentaire et essentiel au développement d'une nouvelle profession de support à l'industrie langagière. Le Collège universitaire de Saint-Boniface comporte une école de traduction et un service de perfectionnement linguistique. Le Collège Lionel Groulx possède un centre d'apprentissage des langues et La Cité collégiale possède des programmes et des cours reliés aux langues qui pourront enrichir le contenu proposé.

Le CCNB – Campus de Campbellton, pour sa part, dispose de huit années d'expérience en formation à distance. De plus, il offre un programme de gestion documentaire et un autre en transcription médicale. Ces programmes s'apparentent au programme proposé de Services paralangagiers.

Le présent projet a permis de justifier l'importance du programme de Services paralangagiers avec l'industrie et d'en déterminer les éléments de contenu. Il reste maintenant à poursuivre le développement, la mise en ligne et la promotion de ce programme novateur, d'où la préparation de la demande de financement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

8 Remerciements

Toutes les personnes qui ont participé à ce projet de collaboration désirent exprimer leur profonde reconnaissance au RCCFC. En effet, ce projet a permis aux partenaires de rassembler l'information requise à la planification du développement du programme paralangagier et d'effectuer une demande de financement à TPSGC, qui a été acceptée. Ce projet a démontré qu'il est possible de mettre sur pied des projets novateurs en français, dont la mise sur pied d'un programme d'étude qui mène à la création d'une nouvelle profession, et ce, en collaboration entre des collèges de quatre provinces canadiennes.

* Les couts admissibles sont ceux qui sont décrits dans l'entente entre le RCCFC et le maitre d'œuvre.

Montant total dû au maitre d'œuvre : 11 237.74 \$

_____ **Date :** _____

Yvan LeBlond, Coordonnateur du Service de développement institutionnel

_____ **Date :** _____

Signature de l'Agent financier autorisé

Joanne Doucett

Notes explicatives du rapport financier :

Au départ, deux rencontres des partenaires étaient prévues, soit une à Campbellton chez le maitre d'œuvre et une à Ottawa à La Cité collégiale. Or, une seule réunion a été nécessaire et elle a eu lieu au Collège Lionel-Groulx, à Sainte-Thérèse, d'où les frais de déplacement présentés. Il y a eu un déplacement de Jacynthe Clavet-Fotiu, la personne qui coordonne maintenant le projet de développement du programme paralangagier de Bathurst à Campbellton pour se familiariser avec ce dossier, avant que le projet proprement dit ne commence avec Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Par ailleurs, les partenaires ont collaboré à la préparation d'une demande de financement à Travaux publics et Services gouvernementaux Canada afin de développer le programme paralangagier en ligne. Les fonds du RCCFC ont donc permis au maitre d'œuvre et aux partenaires de se consulter sur l'élaboration de cette proposition d'un niveau de détail très avancé, ainsi que sur les questions posées par le bailleur de fonds à trois reprises, encore une fois d'un niveau de détail très élaboré.

Les justificatifs des dépenses sont présentés en annexe.

Annexe 1

**Compte rendu de la rencontre au Collège Lionel Groulx les 16
et 17 février 2010**



PROJET

«SERVICES PARALANGAGIERS»

COMPTE RENDU

RENCONTRE

Les 16 et 17 février 2010 – Collège Lionel-Groulx

Présences :

Anne-Chantal Soucie	Cadre-experte conseil, Centre d'appui et d'innovations pédagogiques, Cité collégiale d'Ottawa
Carmen Roberge	Professeure de traduction, Collège universitaire de Saint-Boniface
<i>(à partir de 14 h 15)</i>	
Chantal Legault	Directrice adjointe des études, Collège Lionel-Groulx
Danielle Saint-Vincent	Coordonnatrice – département Bureautique, Collège Lionel-Groulx
<i>(le 16 février)</i>	
Francine Finn	Agente des services de conception pédagogique, Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
Jacynthe Clavet-Fotiu	Coordonnatrice du projet «Services paralangagiers», conceptrice pédagogique, CCNB
Marc Bissonnette	Directeur – Centre d'apprentissage linguistique et IJECT, Cité collégiale d'Ottawa
Monette Tremblay	Directrice des études, Collège Lionel-Groulx
Rachel Arseneau-Ferguson	Directrice, CCNB- campus de Campbellton (préside la rencontre)

Absences :

Danielle Saint-Vincent	Coordonnatrice – département Bureautique, Collège Lionel-Groulx
<i>(le 17 février)</i>	

Points à l'ordre du jour :

1. **Accueil et mot de bienvenue**
 2. **Présentation des partenaires**
 3. **Historique et évolution du projet**
 4. **Compte rendu de la dernière rencontre – Campbellton**
 5. **Proposition**
 - a. **Rôles et responsabilités**
 - b. **Calendrier et échéancier**
 - c. **Décisions à prendre**
 6. **Personne responsable du projet (porteur de dossier) pour chaque partenaire**
 7. **Lignes de communication et mécanisme**
 8. **Prochaines étapes**
 9. **Prochaine rencontre**
 10. **Autres**
 11. **Levée de la séance**
-

1. Accueil et mot de bienvenue

Le groupe est accueilli par mesdames Tremblay et Legault. Madame Monique Laurin, directrice générale au Collège Lionel-Groulx, souhaite la bienvenue au groupe en début de rencontre et souligne l'importance du projet et l'engagement du Collège Lionel-Groulx. Madame Johanne Boucher, conseillère pédagogique au Collège Lionel-Groulx se joint également au groupe en début de rencontre.

Rachel Arseneau-Ferguson souhaite la bienvenue à tous et remercie les gens de leur présence. Elle annonce que le projet peut prendre son envol puisque le maître d'œuvre (Campbellton) vient de recevoir l'approbation. L'entente originale sera transmise aux partenaires incessamment. (Les participants à la rencontre reçoivent une photocopie de l'entente au cours de la journée.)

Rachel indique également qu'elle assiste à cette réunion afin d'assurer la transition du projet, mais que dorénavant les porteurs de dossier, en collaboration avec la coordonnatrice, Jacynthe Clavet-Fotiu, dirigeront le projet vers l'atteinte des objectifs.

Yvan LeBlond, du CCNB – Campus de Campbellton, agira comme intermédiaire entre les partenaires et Travaux publics durant le projet.

2. Présentation des partenaires

À ce moment de la rencontre, chaque partenaire indique qui sera le porteur de dossier pour son institution :

Cité collégiale : Marc Bissonnette

Collège Lionel-Groulx : Chantal Legault

Collège universitaire Saint-Boniface : (à confirmer)

CCNB : Francine Finn

Il est entendu que les porteurs de dossier seront les personnes responsables de la coordination institutionnelle du projet pour leur établissement respectif.

3. Historique et évolution du projet

Rachel met en contexte le projet et présente son historique.

Il est à noter qu'une étude de marché fut menée par la Cité collégiale, alors qu'au Nouveau-Brunswick, le maître d'œuvre a reçu des lettres d'appui d'intervenants dans le milieu des professions langagières.

4. Compte rendu de la dernière rencontre – Winnipeg

Afin de mettre au point où en sont rendus les pourparlers et les discussions, les participants ont en main trois documents :

- *Rencontre – Services paralangagiers 21 et 22 janvier 2009 – Compte rendu* (avec logo du CCNB – Campbellton)
- *Document annexe au compte rendu de la rencontre* (préparé par Line Croussette, avec en-tête de couleur)
- *Projet de développement d'un programme pancanadien de Services paralangagiers* (préparé par Geneviève Patry, avec logo des quatre partenaires)

(À partir de ce point de l'ordre du jour, les discussions portent sur divers aspects, reliés directement ou indirectement au compte rendu de la rencontre de janvier 2009.)

- **Sanction :**

- Au Québec, présentement, la sanction pourrait être problématique. Il serait improbable de pouvoir offrir un diplôme d'études avancées, compte tenu des paramètres et des cadres de formation en place. Par contre, des possibilités seront explorées afin d'offrir une attestation d'études collégiales. Les représentants du Collège Lionel-Groulx verront aussi les possibilités du côté du Cégep à distance. Or, une sanction sous forme de diplôme d'études avancées pourrait éventuellement être offerte, lorsque les modifications au règlement des études collégiales seront devenues réalités et que le cadre de référence du DCET sera précisé. Malgré les défis que présente la sanction présentement, le CLG réitère son engagement au développement du programme en Services langagiers.
- À la Cité collégiale, une sanction sous forme de diplôme d'études avancées est une possibilité, mais cela nécessitera une reformulation des compétences du programme présentées dans les documents inhérents à la rencontre de janvier 2009.
- Un diplôme d'études avancées convient aux cadres qui régissent la sanction des études au CCNB.

- **Titre**

- Les participants s'entendent qu'il devient impératif de déterminer de façon définitive le titre de la formation. Les préoccupations majeures en ce qui a trait au titre *Services paralangagiers* portent surtout sur l'aspect marketing/client.
- Du point de vue linguistique, le mot *paralangagier* convient tout à fait.
- Les intervenants des professions langagières utilisent déjà ce titre de profession; on parle aussi du paralangagier pour indiquer la personne (Bureau de la Traduction). Étant donné que la nomenclature *Services paralangagiers* s'est déjà imposée dans le milieu, il est convenu que le titre demeure, soit **Services paralangagiers**.
- En ce qui a trait à la nomenclature des professions langagières, madame Roberge apporte une précision très pertinente, dont il faudrait tenir compte lors de nos communications ou interventions avec les gens du milieu : l'**Industrie langagière** (ou l'**industrie de la langue**) regroupe la traduction, l'interprétation et la terminologie tout comme la technologie et la formation linguistique. Il serait donc plus exact de parler de **professions langagières** en ce qui touche le projet.

- **Descriptif**

Les participants reformulent le descriptif à partir des suivis de la réunion de janvier 2009 (documents de Mmes Croussette et Patry)

Ce programme consiste à préparer l'étudiant à effectuer les tâches liées à la préproduction et à la postproduction en traduction ainsi qu'à la recherche documentaire et terminologique, l'édition et la correction d'épreuves, afin de prêter assistance au langagier et de contribuer à la qualité générale du produit fini. Le programme vise l'acquisition des connaissances nécessaires à la prestation de services de soutien à la traduction dans les secteurs public et privé. L'étudiant maîtrisera les technologies appliquées et les outils utilisés dans le domaine de la traduction afin de répondre aux exigences des employeurs et à la demande du marché.

Ce programme s'adresse aux titulaires d'un diplôme collégial ou universitaire qui s'intéressent au domaine de la traduction, et plus particulièrement aux aspects techniques des professions langagières. Il intéressera également des personnes qui ont acquis de l'expérience dans un domaine connexe.

5. Proposition

Le groupe révisé le protocole d'accord (approbation du projet).

- **Quelques éléments à noter :**

- La fin de la période de l'entente sera révisée. (*N. B. Subséquemment, une entente modifiée a été envoyée aux partenaires le 23 février indiquant que l'entente se termine le 31 mars 2012*)
- Le montant total de la contribution a été révisé à la baisse par Travaux Publics (430 407 \$).
- *Page 4, section 12. c) - Mise à jour des noms et titres de poste des membres du personnel responsables de la gestion et de la prise de décision (directions et porteurs de dossiers). Rachel prend en notes les coordonnées de chacun et fera le suivi auprès d'Yvan LeBlond.*
- La contribution se divise en trois exercices financiers (*page 2*). Nous devons soumettre un plan annuel de travail et de dépenses pour chacun des exercices. (*page 5*)
- *Reconnaissance publique de la contribution du Canada (page 10, section 48. a)* Les partenaires doivent attendre 60 jours avant de faire toute annonce publique ou entreprendre ses propres activités de communication relatives au projet.

- D'autres modalités doivent être considérées par les partenaires avant de promouvoir publiquement le projet. *Page 11, sections 48. b) et c)*
- *Annexe A, page 14 – Activités du projet* : Rachel fera un suivi afin de faire retirer la phrase *Livrer la formation* des activités du projet. (N. B. *Ce qui a été fait subséquemment. Une entente modifiée a été envoyée aux partenaires le 23 février.*)
- *Annexe A, page 14 - Résultats obtenus* : Ajouter *postsecondaires* dans la phrase suivante : *Un nouveau programme d'études en services paralangagiers ...* (N. B. *Ce qui a été fait subséquemment. Une entente modifiée a été envoyée aux partenaires le 23 février.*)
- Voir les pages 17 et 18 pour les contributions en nature des partenaires.
- *Page 17 : Contributions financières d'autres sources.* Il est à souligner que la présente rencontre est financée par la contribution du RCCFC.
- Les participants s'interrogent sur quelques aspects des annexes D et E. En autres, l'annexe D indique que des rapports trimestriels doivent être fournis, avec des renseignements comprenant le nombre d'inscriptions au programme. Le groupe conclut que ces informations font probablement partie d'un gabarit déjà établi et que seules les demandes pertinentes au projet seront considérées.

L'annexe E fait référence à un engagement de fournir des lettres d'appui. Encore là, le groupe assume que ce sont des informations standards au format de l'entente. Des lettres d'appui ont déjà été communiquées lors de la présentation de la proposition.

6. **Personne responsable du projet (porteur de dossier) pour chaque partenaire**

Voir le point 2 du présent compte rendu.

7. **Lignes de communication et mécanisme**

Ce sujet n'est pas élaboré en détails. Il est entendu que les lignes de communication entre la coordonnatrice et les partenaires passent par le porteur de dossier. La coordonnatrice explore présentement diverses avenues afin de choisir un portail de gestion de projet pour la conservation des documents tout comme pour les échanges sous formes de messages ou de documents. À cet effet, les partenaires verront s'ils peuvent suggérer un portail qui semble efficace dans des projets de partenariat déjà existants.

Les échanges se feront surtout par l'utilisation de la technologie (OMNI) et par conférences téléphoniques.

Lors de la prochaine rencontre, les porteurs de dossier préciseront les mécanismes qui seront utilisés pour communiquer et établiront un plan de communication.

8. Prochaines étapes

La prochaine étape est la rencontre de mars à Ottawa. Le groupe s'entend, qu'au terme de la rencontre de mars, il faudrait avoir déterminé, entre autres :

- les objectifs du programme;
- les cours;
- les équipes de travail;
- les pratiques de travail;
- le plan d'action;
- le plan de communication.

Chaque partenaire recueillera des informations pertinentes pour l'élaboration des objectifs du programme et pour déterminer les cours à développer.

Il existe déjà des points de départ, dont l'étude de marché menée par la Cité collégiale et la documentation du Bureau de la traduction. Étant donné que l'étude de marché ciblait principalement la région de la Capitale, il est entendu que la coordonnatrice mettra en forme une lettre et un questionnaire que les partenaires pourront présenter à des employeurs potentiels, et ce, dans une perspective de compléter les informations déjà obtenues et ainsi de s'assurer que le programme réponde le plus possible aux besoins des employeurs des petites, moyennes ou grandes organisations.

9. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre des porteurs de dossier aura lieu à la Cité Collégiale d'Ottawa les 24, 25 et 26 mars 2010. Il est entendu que la première journée de travail, le 24 mars, débutera à 8 h 30 avec le petit déjeuner. La rencontre prendra fin à midi le 26 mars. D'autres détails logistiques suivront. Un ordre du jour sera préparé par la coordonnatrice et acheminé au préalable.

10. Autres

Rien à signaler.

11. Levée de la séance et date de la prochaine rencontre

La rencontre du 16 février s'est terminée à 17 h 15 et celle du 17 février s'est terminée à 11 h 30.